

Tebboune décline un nouveau modèle économique

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4974 - Mardi 7 janvier 2020 - Prix : 10 DA

Santé publique

Bientôt un dispositif de surveillance des morsures de serpents

Page 3

Avec 15 morts en une semaine

Le monoxyde de carbone continue à semer la mort

Page 3

Que faire pour éviter la guerre ?

Par Mohamed Habili

Puisque, comme ils le disent eux-mêmes, ni les Américains ni les Iraniens n'ont envie d'une guerre entre eux, il y aurait peut-être moyen de trouver un arrangement après l'assassinat de Qassem Soleimani. Il suffirait pour cela que les premiers ne réagissent pas lorsqu'il plaira aux seconds d'exercer en quelque sorte leur droit à la vengeance, en portant un coup forcément douloureux, du moment qu'il n'est pas imaginable que les Iraniens ne se vengent pas. Que la riposte iranienne fasse mal, et même très mal aux Etats-Unis, on voit mal comment il pourrait en être autrement, à voir l'ampleur des obsèques réservées au général disparu et les déclarations de leurs plus hauts responsables. Seulement ce deal, dont les termes pourraient être les suivants : « vous avez frappé, maintenant c'est à nous de le faire, et puis on s'arrête là », il ne semble pas que Donald Trump soit tenté de le passer, bien que ce soit là la seule chose à faire pour quelqu'un qui entend se consacrer à sa réélection plutôt qu'à la gestion d'une guerre. S'il était sûr qu'une guerre avec l'Iran non seulement n'empêcherait pas sa réélection mais au contraire la favoriserait, comme c'eût été le cas pour le Premier ministre israélien par exemple, passe encore. Mais il faut qu'il soit sûr du contraire pour justifier son acte par son désir non pas de déclencher la guerre mais de l'empêcher. Un argument qui probablement entrera dans l'histoire.

Suite en page 3

Erdogan annonce le début du déploiement de soldats turcs

Crise en Libye, Sarraj à Alger



Ph/D. R.

Malgré les inquiétudes et les condamnations de la communauté internationale, Ankara poursuit son déploiement de troupes en Libye. Recep Tayyip Erdogan ne recule pas, malgré les nombreuses critiques. Lire page 2

2019 - Constantine/Ali-Mendjeli

Une circonscription administrative pour mettre fin au ballottage des prérogatives

Page 4

Golden Globes 2020

Quentin Tarantino et «1917» grands vainqueurs

Page 13

Algérie/Allemagne Tebboune reçoit un appel téléphonique de Merkel

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier un appel téléphonique de la chancelière allemande Angela Merkel, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi 6 janvier, un appel téléphonique de la chancelière allemande, Angela Merkel qui a duré près d'une demi-heure», lit-on dans le communiqué. «A l'entame de leur entretien téléphonique, M^{me} Merkel a adressé ses chaleureuses félicitations au Président de la République suite à son élection à la magistrature suprême», indique-t-on de même source, ajoutant que «la chancelière allemande a également présenté, suite au décès du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, ses condoléances au président de la République, au peuple algérien ainsi qu'à la famille du défunt».

Les deux parties ont, ensuite, «passé en revue le développement des relations bilatérales, convenant de leur donner un nouveau souffle dans divers domaines, particulièrement le domaine économique», selon le communiqué, soulignant qu'au «plan extérieur, le Président et la Chancelière allemande ont procédé à un échange d'analyses sur la situation en Libye et les perspectives d'instauration de la paix dans ce pays frère».

Le Président Tebboune et la chancelière allemande Angela Merkel ont noté, à ce titre, «une convergence des vues concernant l'impératif de trouver une solution politique à la crise libyenne, cesser le conflit armé et mettre un terme aux ingérences militaires étrangères».

A ce propos, «M^{me} Merkel a adressé officiellement une invitation à l'Algérie en vue d'assister à la Conférence internationale sur la Libye prévue à Berlin», ajoute le communiqué de la présidence de la République. La Chancelière allemande a également adressé une invitation au président de la République, M. Tebboune, pour effectuer une visite officielle en Allemagne, a noté la même source, relevant que cette invitation a été acceptée par le président de la République, la date de cette visite devant être arrêtée ultérieurement d'un commun accord.

Y. N.

Erdogan annonce le début du déploiement de soldats turcs

Crise en Libye, Sarraj à Alger

■ Malgré les inquiétudes et les condamnations de la communauté internationale, Ankara poursuit son déploiement de troupes en Libye. Recep Tayyip Erdogan ne recule pas, malgré les nombreuses critiques.

Par Meriem Benchaouia

Le président turc a annoncé dimanche soir le début du déploiement de soldats turcs en Libye, conformément au feu vert donné par le Parlement turc la semaine dernière. «La mission de nos soldats là-bas est la coordination (...) Nos soldats sont en train d'être déployés progressivement», a-t-il déclaré. Au cours d'une session parlementaire extraordinaire, 325 députés ont voté jeudi pour et 184 contre la motion qui donne à l'armée turque un mandat, valable un an, pour intervenir en Libye, a déclaré le président de l'Assemblée nationale turque, Mustafa Sentop. Le gouvernement turc affirme agir en réponse à un appel à l'aide du Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, confronté à l'offensive du maréchal Haftar. A cet effet, l'ONU a convoqué hier une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, à la demande de Moscou, c'est une première occasion pour ses membres de parler du double accord controversé conclu fin novembre entre Tripoli et Ankara, indiquent des sources diplomatiques. Formellement, la demande de Moscou porte sur la tenue d'une conférence internationale sur la Libye qu'espère organiser l'Allemagne à Berlin avant la fin du mois. Aucune date n'a toutefois encore été annoncée à ce sujet.

Abdelmadjid Tebboune s'entretient avec Fayez el-Sarraj

Le président de la République, Abdelmadjid



PMD, R.

Tebboune, a reçu, hier à Alger, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez El-Serraj. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République. M. El-Serraj est arrivé peu auparavant à Alger à la tête d'une importante délégation pour une visite d'une journée en Algérie. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud. La rencontre entre MM. Tebboune et El-Serraj «s'inscrit dans le cadre des concertations permanentes entretenues avec les frères libyens et permettra d'échanger les vues sur l'aggravation de la situation en Libye et d'explorer

les voies susceptibles de surpasser cette conjoncture difficile», avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République. M. El-Serraj était accompagné, lors de sa visite, du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Taher Siala, et du ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha. En outre, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie s'opposait «fermement» à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales, rappelant «les principes sous-tendant ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région et à travers le monde». Intervenant lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a déclaré que «l'Algérie ne doit aucunement dévier de ses devoirs de solidarité et de bon voisinage, qu'elle continuera à promouvoir à travers une coopération visant la réalisation d'une complémentari-

té régionale au mieux des intérêts de toutes les parties». «L'Algérie qui se refuse toute immixtion dans les affaires des autres pays s'oppose fermement à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales, des principes qui sous-tendent ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région, le Maghreb arabe, l'Afrique et à travers le monde», a ajouté le chef de l'Etat. Evoquant l'environnement régional et international complexe, «théâtre aujourd'hui de grandes manœuvres géopolitiques et terrain d'imbrication de facteurs de menace et d'instabilité», Le Président Tebboune a mis en avant l'importance de «tirer les principaux enseignements au plan stratégique afin de mieux anticiper les répercussions de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région sur notre sécurité nationale». **M. B.**

Des orientations ont été données lors du Conseil des ministres

Tebboune décline un nouveau modèle économique

L'impératif d'une reconsidération du mode de gouvernance dans le pays à laquelle a appelé le Président Tebboune, si de prime abord renvoie au domaine politique, ne saurait toutefois se dissocier du champ économique, d'autant plus lorsque ce dernier, grandement dépendant de la rente des hydrocarbures et affecté par une crise financière, est marqué ces dernières années par des dysfonctionnements et des déliquescences dans tous les secteurs.

A ce titre, durant le premier Conseil des ministres qu'il a présidé avant-hier, le président de la République, évoquant la mise en œuvre de son programme présidentiel, notamment dans son volet économique, a souligné l'impératif d'appliquer un modèle économique solide basé sur la diversification. Un modèle économique, dira-t-il, affranchi des entraves bureaucratiques, qui génère la richesse et absorbe le chômage, notamment parmi les jeunes et qui soit à même de garantir la sécurité alimentaire pour mettre les Algériens à l'abri de la dépendance de l'extérieur. Lequel modèle, ajoutera Abdelmadjid Tebboune, doit permettre à l'économie nationale de se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, essentiellement à travers l'encouragement des énergies alternatives et

renouvelables avec pour objectif l'exportation, la consolidation de la présence sur le marché énergétique et la relance des mégaprojets d'exportation de l'énergie renouvelable. Libérer l'économie nationale de la rente pétrolière, outre une surveillance accrue des politiques budgétaires, il s'agit également et parallèlement pour le chef de l'Etat de mettre en place d'un plan d'urgence pour le développement de l'agriculture, notamment saharienne, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche, outre la relance du secteur du Tourisme qui, dira-t-il, tous sont sources de richesse pour peu que l'appui nécessaire leur soit accordé. Dans le même contexte, le président de la République a insisté sur l'impératif d'une réforme profonde de notre système fiscal avec tout ce qui en découle en termes de réglementation des incitations fiscales au profit des entreprises, notamment des start-up et PME, en veillant à l'allègement de l'imposition des entreprises créatrices d'emplois. Ainsi, parmi les orientations dont il a fait part au gouvernement, le président de la République a relevé aussi la nécessité d'établir un lien entre l'université et le monde du travail afin qu'elle soit la locomotive de l'édification d'une économie nationale solide, qu'il s'agisse de l'économie tradition-

nelle ou du savoir, à travers la création de pôles d'excellence universitaires. Au demeurant, cette nouvelle gouvernance économique à laquelle appelle le Président constitue un défi majeur qui devra être traduit par un programme de développement global et durable incluant l'ensemble des aspects micro et macroéconomiques aiguillés par une véritable coordination intersectorielle de l'action du gouvernement. En somme, appelant notamment à la lutte contre la médiocrité dans la gestion, le Président Tebboune qui a donné des orientations concernant l'élaboration du Plan d'action du gouvernement et a fixé la feuille de route de chaque ministre, estimera que la nouvelle République qui répondra aux aspirations de notre peuple doit focaliser sur l'instauration de l'Etat de droit qui garantit l'indépendance de la justice et la promotion de la véritable démocratie participative, favorisant l'épanouissement social et politique de tous. Et d'instruire, ainsi, les membres du gouvernement de faire montre du comportement exemplaire requis et de la profonde foi en le devoir de préservation du denier public, de la lutte contre les comportements bureaucratiques et du respect des engagements de l'Etat.

Lynda Naili

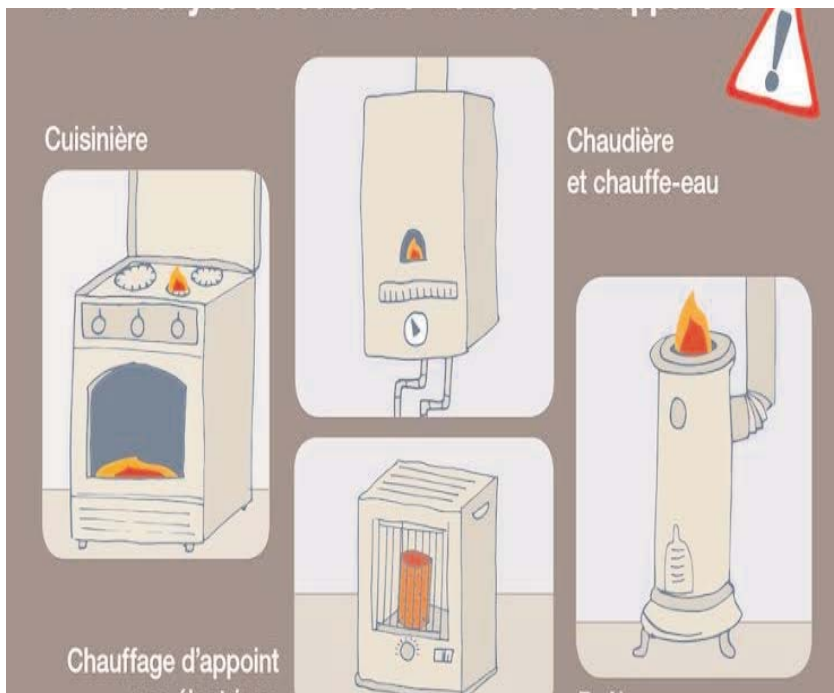
Avec 15 morts en une semaine

Le monoxyde de carbone continue à semer la mort

■ En cette période de froid, il ne passe pas un jour sans que la Protection civile ne soit sollicitée pour intervenir ou secourir des familles victimes du monoxyde de carbone aux quatre coins du pays. Malheureusement, dans la majorité des cas, c'est déjà trop tard.

Par Thininine Khouchi

En dépit des nombreuses campagnes de prévention lancées depuis des années sur les dangers de ce gaz «monoxyde de carbone», des dizaines de familles meurent asphyxiées dans leurs maisons. Les causes de ces intoxications sont nombreuses. En effet, il suffit de quelques minutes voire quelques secondes pour qu'une pièce fermée ou insuffisamment aérée se transforme en espace de mort certaine pour ses occupants. Parmi les causes qui sont souvent à l'origine des accidents liés au monoxyde de carbone, les services de la Protection civile citent fréquemment le mauvais état des appareils de chauffage utilisés dans les foyers ou défaut d'aération. Dans son dernier bilan, la Protection civile indique qu'«en ces 6 premiers jours de l'année, 15 personnes sont décédées, asphyxiées au monoxyde de carbone». Un bilan qualifié de très lourd par la Protection civile. Cette institution déplore, au cours des dernières 48 heures, 4 personnes mortes suite à l'inhalation de ce gaz inodore. Il s'agit de 3 personnes décédées intoxiquées par ce gaz, suite à l'utilisation d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile, sis au lieu-dit Djamaa Khadher, commune et daïra de Chelghoum Laïd. Alors qu'à Laghouat on déplore le décès d'une personne suite à l'utilisation d'un chauffage à l'intérieur de son domicile sis au lieu-dit cité El Bader, commune de Ain Sidi Ali daïra de Galtat Sidi Saad. Selon un autre bilan, établi samedi dernier par la Protection civile, on indique que depuis le 1er janvier dernier, onze personnes sont décédées par inhalation du monoxyde de carbone suite à l'utilisation de



dispositifs de chauffage à travers le territoire national. En outre, des soins de première urgence ont été administrés à 40 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, à l'intérieur de plusieurs habitations et maisons à travers les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Oum El-Bouaghi, Annaba, Boumerdès, Sidi Bel-Abbès, Ghardaïa, Tébessa et Sétif. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les secteurs sanitaires par les secours de la Protection civile. Les caractéristiques du monoxyde de carbone font de lui «un poison redoutablement dis-

cret, qui agit le plus souvent dans les habitations, principalement en hiver», selon la Protection civile, ajoutant que la baisse des températures «augmente les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, ces drames sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien et l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage». La Protection civile, pour qui «la prévention joue un rôle majeur dans la stratégie qu'elle mène pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques», appelle les citoyens à respecter les

consignes de sécurité obligatoires afin de préserver leurs vies. Elle conseille les citoyens à «ne pas boucher les prises d'air dans les pièces, à penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage (au moins 10 minutes par jour), à ne pas laisser un moteur de voiture en route dans un garage fermé, à entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel et à appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace».

T. K.

Santé publique Bientôt un dispositif de surveillance des morsures de serpents

Un dispositif interministériel de surveillance des morsures de serpent sera prochainement mis en place, a annoncé, hier à Tizi-Ouzou, le D'Aliane Farida, chargée du programme scorpions au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH). Après constat de l'absence d'un tel dispositif, contrairement aux piqûres de scorpion, reconnues comme problème de santé publique depuis le milieu des années 1980, «la réflexion est d'ores et déjà engagée au MSPRH pour la mise en place d'un dispositif similaire», a-t-elle précisé, lors d'une journée thématique sur «l'enveniment

des amphibiens, scorpion et reptiles», organisée par le CHU Nedir-Mohamed. Ce dispositif préventif réunira les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de la Santé. Le D'Aliane a souligné que «la lutte contre l'enveniment amphibien est liée à la lutte pour l'environnement». La présence des serpents à un endroit, a-t-elle expliqué, est «toujours favorisée par un environnement dégradé de par l'état des routes et de l'éclairage, l'ha-

bitat précaire, la présence de déchet ménagers et des déchets inertes», a-t-elle ajouté. S'agissant du phénomène d'apparition de serpents au mois de décembre dernier enregistrée dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le D'Aliane a considéré que c'est dû au «facteur climatique». «Le dérèglement climatique impacte inévitablement l'écosystème et aussi la vie des reptiles», d'où, a-t-elle soutenu, «l'urgence de la prévention environnementale». Le D'Aliane a relevé, lors de son intervention, que le programme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise l'approche «One health» (santé unique), comprenant la santé

animale, végétale et humaine, qui sont indissociables, et qui consiste en la protection des trois maillons. Considérées comme maladie tropicale négligée (MTN), les morsures de serpent ne sont pas reconnues comme un problème de santé publique en Algérie où il a été enregistré, lors d'un inventaire réalisé en 2018 auprès des directions locales de santé (DSP) au niveau national, «700 morsures et un seul décès», a indiqué la même responsable. Cependant, cela n'empêche pas, a-t-elle renchérit, qu'il faudrait prévenir, alerter, sensibiliser et mettre en place des programmes de formation pour les praticiens du

LA QUESTION DU JOUR

Que faire pour éviter la guerre ?

Suite de la page une

Il était déjà engagé dans une guerre, certes à blanc mais quand même, au plan interne, avec des démocrates décidés à tout faire pour qu'il ne soit pas réélu, et il ne trouve rien de mieux à faire que de s'en créer une deuxième, qui pourrait bien avoir pour effet de lui faire perdre la première. Des deux, c'est la première qui pour lui est la plus importante. Or c'est elle qu'il risque de perdre, entendu qu'il ne peut pas perdre la deuxième, ou du moins le croit-il. «L'Amérique n'en peut plus d'être menacée», a-t-il tweeté dernièrement, ce qui en dit long sur l'état d'énerverment dans lequel il se trouve. C'est qu'il ne peut rien faire tant que les Iraniens ne se sont pas vengés. Si réellement il a pu faire l'économie d'une guerre en faisant éliminer un seul homme, il devrait pouvoir aussi empêcher la revanche iranienne, en s'attaquant à quelque autre héros national iranien. Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il les ait tous épuisés, ou qu'il ait été réélu, et à ce moment, plus de raison pour lui d'éviter la guerre. En fait cette guerre Trump a passé ses trois années au pouvoir à l'éviter tout en faisant exactement ce qu'il fallait pour la déclencher. La seule façon qu'il avait à sa disposition pour ne pas la faire, c'était de mener envers l'Iran la même politique que son prédécesseur, pour qui elle est sa principale réussite de politique étrangère. Il n'a eu de cesse de rompre avec elle au contraire, moins sans doute pour ses défauts que parce qu'elle était l'œuvre d'un prédécesseur auquel il n'a cessé de se comparer depuis qu'il est entré à la Maison-Blanche. Il ne l'aurait pas reçue en héritage, il l'aurait peut-être inventée lui-même. Mais qu'elle lui vienne de Barack Obama, voilà ce qu'il n'a pu supporter. Il n'a d'ailleurs ordonné l'élimination de Soleimani que pour faire mieux qu'Obama, coupable à ses yeux de ne pas avoir réagi avec la vigueur qu'il fallait à l'assassinat de l'ambassadeur américain lors de l'assaut contre la représentation américaine de Benghazi en 2012. L'attaque de l'ambassade de Bagdad l'avait placé devant le même problème que son prédécesseur en 2012, lui offrant du même coup l'occasion pour ainsi dire rêvée de supplanter celui-ci dans l'estime des Américains. M. H.

secteur de la santé et informer le citoyen sur le phénomène.

Y. N.

2019 - Constantine/Ali-Mendjeli

Une circonscription administrative pour mettre fin au ballotage des prérogatives

■ L'inextirpable «pérégrination identitaire» de la ville nouvelle Ali-Mendjeli, destinée préalablement à permettre à Constantine, la cité-mère, d'atteindre un meilleur équilibre spatial et démographique, est arrivée au bout du tunnel avec la création d'une circonscription administrative pour mettre fin à un interminable et chaotique ballotage de prérogatives entre institutions et collectivités locales.

Par Younés F.

Réceptacle grandeur nature de la quasi-majorité des programmes de logements et de relogements, la circonscription administrative Ali-Mendjeli ambitionne de réussir sa reconfiguration morphologique, sociale et territoriale avec en toile de fond l'incorporation de la commune de Ain Smara, désormais territorialement dépendante de son portefeuille d'activités constituant, de ce fait, l'événement majeur en 2019 dans la capitale de l'Est. S'étendant sur une superficie de 2 200 ha, Ali-Mendjeli accueille de nombreuses directions de wilaya, notamment celles des équipements publics, l'hydraulique, le cadastre, la Chambre régionale de la Cour des comptes, ainsi qu'un bloc administratif comportant 17 administrations. Cela, en plus du siège



Ph. > D. R.

Défense/Communication Le MDN met en place une nouvelle application mobile

LE MINISTÈRE de la Défense nationale a mis en place une nouvelle application électronique pour permettre un accès «immédiat» à son actualité et ses informations, a-t-il indiqué hier dans un communiqué. «Euvrant à être au diapason des développements des technologies de l'information et de la communication, et afin de garantir une information objective, efficace et instantanée, le ministère de la Défense nationale informe les citoyens et les médias qu'une nouvelle application électronique a été mise en place pour permettre un accès immédiat à toute l'actualité et les informations du MDN, notamment les communiqués de presse, les annonces de recrutement et du service national, ainsi que tout autre rendez-vous ou information», a précisé la même source. «La nouvelle application mobile d'information dénommée "MDNNews" permet d'envoyer des notifications à ses utilisateurs pour toute actualité. Elle est disponible exclusivement sur le site web officiel du MDN (WWW.MDN.DZ), à travers le lien : www.mdn.dz/mdnews.apk», a ajouté le ministère.

G. H.

de la circonscription administrative de Ali-Mendjeli qui a vu l'installation, durant la dernière semaine du mois de septembre 2019, du wali délégué, Ahcène Khaldi, conformément au décret présidentiel n° 18-337 du 25 décembre 2018 portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans plusieurs wilayas, dont celle de Constantine. Considérant cette décision comme «un plus pour le développement de la ville pour davantage d'efficacité à l'avenir», M. Khaldi a affirmé, à ce propos, à l'APS, que son rôle consistera à «animer, coordonner, conduire les différentes actions de mise à niveau des services et des établissements publics, et contrôler les activités des communes de la circonscription administrative ainsi que les services de l'Etat qui y sont implantés comme cela est stipulé par le décret n° 18-337». Ce même responsable a fait savoir néanmoins que «Ali-Mendjeli est pour l'instant dans l'attente de la création du conseil de la circonscription administrative qui représente le cadre de concertation des services déconcentrés de l'Etat au niveau de cette ville nouvelle et de coordi-

nation de leurs actions et activités». M. Khaldi a précisé que «seul le directeur délégué de la jeunesse et des sports a été pour le moment installé sur les 11 directions déléguées siégeant au conseil». Selon le wali délégué de Ali-Mendjeli, «ce conseil aura pour rôle de traiter des sujets principalement liés au développement et les problèmes de la vie quotidienne soulevés au niveau de la ville», ajoutant que son action reste tributaire de la nomination des directeurs délégués restants, du secrétaire général de la wilaya déléguée et du chef de la daïra de Ain Smara. Gestion anarchique et absence de complémentarité Constituée de 5 grands quartiers, composé chacun de 4 unités de voisinages (UV) subdivisées en îlots, en plus de deux extensions Sud et Ouest, Ali-Mendjeli est gérée à hauteur de 80 % environ par la commune d'El Khroub et 20 % par celle d'Ain Smara. Selon M. Khaldi, avec une population évaluée actuellement entre 430 000 et 440 000 habitants et un parc logement s'élevant à 84 523 unités tous segments confondus, dont 78 098 achevées, «cette circonscription administrative est

confrontée à une gestion anarchique, d'interférences et d'absence de complémentarité entre les secteurs». D'où l'importance, estime ce même responsable, du Conseil de la circonscription administrative qui permettra une «meilleure coordination et efficacité» eu égard aux projets encore en cours ou en voie de réalisation dans cette méga-cité. Parmi ces projets, M. Khaldi a rappelé celui relatif à l'extension du tramway de Constantine, les travaux de mise à niveau (voiries, éclairage public...) des UV 6, 7 et 8 de Ali-Mendjeli, la réalisation d'une délégation communale à l'UV 18 et des maisons de jeunes notamment. La circonscription administrative Ali-Mendjeli abrite également 2 universités (Abdelhamid-Mehri- Constantine 2 et Salah-Boubnider-Constantine 3), 19 résidences universitaires, 56 écoles primaires dont 52 sont opérationnelles, 18 collèges d'enseignement moyen (CEM), 10 lycées, 5 stades de proximité, 14 mosquées, 8 marchés couverts pas entièrement exploités, 1 hôpital militaire, 1 hôpital civil, 1 polyclinique et 4 salles de soins, a-t-il encore ajouté. Créée peu avant

les années 2000, dans le but de résorber les problèmes de logements de Constantine confrontée au nécessaire relogement massif des habitants touchés par les glissements de terrain, ceux de la vieille ville menaçant ruine et ceux des bidonvilles notamment, Ali-Mendjeli n'a représenté jusqu'à présent qu'une «immense cité dortoir truffée de commerces en tous genres», selon certains de ses locataires. «Vingt ans après la construction des premiers logements, Ali-Mendjeli n'est encore qu'un gigantesque conglomérat de béton, quasiment sans espaces verts, sans panneaux de signalisation et sans attrait», déplore Samia, une habitante de l'unité de voisinage (UV) 6, l'une des premières à avoir vu le jour. Et de renchérir : «J'attends davantage de développement et une meilleure structuration de Ali-Mendjeli depuis sa promotion en wilaya déléguée, à même de permettre à ses locataires d'évoluer enfin dans un espace configuré en fonction de leurs besoins, car mis à part le commerce qui marche bien, pour le moment c'est vraiment une ville sans âme».

Y. F./APS

Sonelgaz

Signature d'une convention-cadre pour acquérir des produits issus de l'industrie chimique locale

Le Groupe Sonelgaz a signé, hier à Alger, une convention-cadre avec le Holding public Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA) pour acquérir différents produits issus de l'industrie chimique locale et réduire le recours aux importations. «Cette convention favorisera la substitution aux importations des biens et des services. Elle servira également d'incubateur aux start-up algériennes,

aux micro-entreprises et aux PME-PMI à travers le tissu de sous-traitance gravitant autour de ces industries», a indiqué le P-dg du Groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de signature. Selon le même responsable, la convention permettra également la promotion de la production nationale, la création de la valeur ajoutée localement ainsi que la sau-

vegarde et la création de nouveaux postes d'emploi. Pour sa part, le P-dg du Groupe ACS/Spa, Abdelghani Benbetka, a fait savoir que cette convention-cadre allait permettre notamment de fournir le Groupe Sonelgaz en différents produits issus du plastique, de la peinture, du papier et du verre.

Ali Y.

Pour relancer l'activité commerciale

L'ANCA appelle à la prise de «mesures incitatives»

■ Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), El Hadj Tahar Boulouar, a appelé, à Alger, à la prise de mesures incitatives pour relancer l'activité commerciale, à l'instar de la création du guichet unique pour faciliter les mesures de création d'entreprises commerciales et relancer les projets d'investissement.

Par Salem K.

Lors d'une conférence de presse sur «le commerce et les défis 2020», M. Boulouar a appelé le nouveau gouvernement à



prendre des mesures visant à encourager l'activité commerciale et d'investissement, notamment la création du guichet unique pour faciliter les mesures administratives pour la création d'entreprises commerciale de manière à mettre un terme à la bureaucratie et à renforcer l'investissement. Il a également appelé à relancer la numérisation économique, à tirer profit

des nouvelles technologies en matière de production et de commercialisation, à encourager les exportations et à accélérer la réalisation des marchés de gros et de détail spécialisés (habillement, alimentation, électronique et autres) pour stabiliser les prix et encourager les échanges commerciaux. L'Anca a récemment créé une commission chargée du e-commerce pour conce-

voir des applications au profit des opérateurs. Par ailleurs, M. Boulouar a proposé d'encourager l'industrie manufacturière et ouvrir la voie à l'industrie manufacturière non alimentaire (plastique, déchets et autres), mettant l'accent sur la nécessité d'organiser des opérations d'octroi de foncier agricole et industriel pour encourager et stabiliser la production locale. Indiquant,

par ailleurs, que l'Anca œuvrera cette année au renforcement de la commercialisation des produits algériens dans les pays africains et à l'encouragement des transactions avec les commerçants africains, le même responsable a fait savoir que l'association organisera également la première foire des produits algériens, en juillet 2020, en Italie. Concernant le commerce extérieur, M. Boulouar a proposé la réactivation du rôle des bureaux de représentation à l'étranger et le renforcement de la participation de l'Algérie aux foires internationales. Il a également fait part de sa satisfaction quant à la création par le gouvernement d'un ministère délégué au Commerce extérieur, qualifiant cette démarche d'«encourageante» pour l'assainissement et la réforme de l'échange commercial et la création des conditions d'exportation. Faisant le bilan de l'année 2019, M. Boulouar a estimé que l'année écoulée avait été marquée par une récession et un recul dans le domaine de l'investissement en raison de l'instabilité de la situation politique et ce qui s'en est suivi comme fermeture d'un nombre de commerce et de changement d'activité. S. K.

Pétrole

Le Brent à plus de 69 dollars

Les prix du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, dans le sillage du bond de vendredi, portés par l'escalade des tensions au Moyen-Orient à la suite de l'assassinat par les Etats-Unis du général iranien Qassem Soleimani. Vers 10h40 GMT (11h40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 69,39 dollars à Londres, en hausse de 1,15 %

par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour février gagnait 0,92 % à 63,62 dollars. «Les prix du pétrole étaient en hausse hier matin, le Brent ayant même dépassé ponctuellement les 70 dollars le baril sous la pression de la montée des tensions au Moyen-Orient», estiment les analystes. Ce seuil, franchi vers 11h10 GMT, n'avait plus été atteint par le Brent depuis les attaques

contre des installations saoudiennes mi-septembre. Plus tard dans la nuit, le WTI a frôlé les 65 dollars le baril (64,72 dollars à 3h40 GMT), un niveau record depuis le mois d'avril. Cette hausse soudaine a été provoquée vendredi par la mort à Bagdad du général iranien Qassem Soleimani, tué dans un raid américain, faisant craindre aux marchés une escalade dans la région et une perturbation de

l'offre d'or noir dans le monde. Les prix du pétrole avaient alors bondi de plus de 4 % peu après l'annonce dans la nuit de la mort du général et émissaire de la République islamique en Irak. Dimanche, le président des Etats-Unis Donald Trump a menacé l'Irak de représailles majeures et l'Irak de sanctions après un vote du Parlement réclamant l'expulsion des troupes américaines de ce pays.

Comme la veille, des roquettes se sont abattues près de l'ambassade américaine dans la Zone verte de Bagdad, sans faire de victimes, selon des témoins. «La hausse des prix du pétrole suscite des inquiétudes concernant l'économie mondiale, déjà fragilisée par un secteur manufacturier faible et une demande des consommateurs qui ralentit», affirment les analystes. Malek M./Agences

Changes

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait hier face au dollar dans un marché qui s'inquiète des tensions géopolitiques au Moyen-Orient tout en gardant son sang-froid. Hier matin, l'euro prenait 0,27 % face au billet vert, à 1,1191 dollar. Vendredi, la mort du général iranien Qassem Soleimani, tué par les Etats-Unis, a créé un certain émoi sur les marchés, en favori-

sant notamment les valeurs refuges. Depuis, Téhéran a annoncé dimanche ne plus se sentir tenu par aucune limite sur l'enrichissement d'uranium. La prudence reste de mise en ce début de semaine, mais l'aversion au risque semble mesurée, a souligné Kit Juckes, analyste. «Le yen et le franc suisse (les deux principales monnaies

refuges, ndr) ne sont que légèrement plus forts», a-t-il fait remarquer. La devise nipponne prenait ainsi 0,09 % face au dollar, après avoir cependant atteint ce matin un nouveau plus haut en presque trois mois face au billet vert à 108,18 yens pour un dollar, et le franc suisse 0,39 %. «Je crains que cette année ne marque pas non plus beaucoup

de changements sur le front de la politique monétaire, tandis que le président Donald Trump pourrait provoquer des troubles importants sur les marchés», a de son côté observé Antje Praefcke, analyste. Les principales banques centrales peinent en effet à sortir d'une politique monétaire ultra-accommodante. Même la Fed, qui avait redressé

ses taux à quatre reprises en 2018, a dû se résoudre à les baisser de nouveau ces derniers mois. Selon un indice de l'association professionnelle ISM publié vendredi, l'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis s'est fortement contractée en décembre, à son plus bas niveau depuis juin 2009. Yanis A.

Chine

La croissance des services s'essouffle en décembre

L'activité dans les services en Chine a connu en décembre son rythme de progression le plus faible depuis huit mois sur fond de guerre commerciale avec les Etats-Unis, selon un indice indépendant publié hier. L'indice des directeurs d'achat (PMI) pour les services, calculé par le cabinet

IHS Markit et publié par le groupe de médias Caixin, s'est établi à 52,5 le mois dernier, contre 53,5 en novembre. Il s'agit de son niveau le plus faible depuis mai 2019. Un chiffre au-dessus de 50 témoigne d'une expansion de l'activité, et en-deçà d'une contraction. L'indice PMI pour les services de Caixin, calculé de

façon indépendante à partir de sondages d'entreprises, est très suivi. En décembre, «la demande intérieure (de services) a augmenté à un rythme plus rapide qu'à l'étranger dans un contexte de stabilisation de l'économie chinoise», a relevé Zhong Zhengsheng, analyste de CBEM, cabinet affilié à Caixin. La Chine

est confrontée depuis près de deux ans à un bras de fer commercial avec Washington, qui s'est déjà traduit par des droits de douane mutuels sur des centaines de milliards de dollars d'échanges annuels et affecte son économie. Mais Pékin et Washington ont annoncé une trêve le mois dernier et les deux

puissances travaillent à la signature d'un accord commercial préliminaire qui pourrait intervenir courant janvier, selon le président américain Donald Trump. Ainsi, «l'économie chinoise devrait connaître un fort démarrage en 2020 mais la demande restera limitée pour le reste de l'année», avertit M. Zhong. R. E.

Khenchela

Raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de 76 foyers dans plusieurs communes

■ Un total de 76 foyers relevant des communes d'El Hamma et de Tamza dans la wilaya de Khenchela ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

Par Nassima A.

L'opération d'alimentation en ces énergies a concerné 50 foyers dans la commune de Tamza et 26 autres au groupement d'habitation d'El Khroub relevant de la localité d'El Hamma, a précisé le chargé



de l'information et de la communication de la concession de distribution de l'électricité et du gaz.

Le projet de raccordement au réseau du gaz de 50 habitations de la localité de Tamza a mobili-

sé un montant financier de 1,7 million DA tandis que celui concernant l'approvisionnement en énergie électrique du même quartier, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière

dépassant 9,5 millions DA, ajoute M. Boukehil. Aussi, un budget d'investissement de 7 millions DA a été alloué à la wilaya pour le raccordement de 26 foyers du groupement d'habitation d'El Khroub relevant de la localité d'El Hamma, inscrit dans un projet d'un délai de réalisation de deux mois, selon la même source. Aussi, la même source a indiqué le lancement du projet d'alimentation en gaz naturel de 114 habitations aux cités Boucharab et Meghani Tahar dans la localité de Baghai pour lequel un montant de montant de plus de 10 millions a été mobilisé DA soulignant également une autre opération portant raccordement en cette énergie de 103 foyers du groupement d'habitation de Chir El Ana relevant de la

localité de Tamza. M. Boukehil a détaillé que ce projet porte sur la création d'un réseau de distribution long de 5 km ayant nécessité une enveloppe financière de plus de 9,7 millions DA. Plusieurs opérations d'approvisionnement aux réseaux électriques et gaziers, seront réalisées dans la même wilaya «au premier trimestre de l'année en cours», a conclu le représentant de la concession de distribution de l'électricité et du gaz.

N. A./APS

Aquaculture à Annaba

Organisation prochaine d'une session de formation au profit de jeunes pêcheurs

Une session de formation en aquaculture sera organisée au cours du premier trimestre 2020 au profit de jeunes pêcheurs activant dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris dimanche des responsables de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques. «Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement visant l'organisation du réseau des jeunes professionnels de la pêche de la wilaya avec l'objectif de relancer des activités en rapport avec l'aquaculture sur les plages d'échouage», ont-ils indiqué. Les responsables du secteur ont fait état de la création de deux associations de jeunes profession-

nels du métier dans les plages d'échouage des localités de Seybous et Sidi Salem dans les communes d'Annaba et El Bouni où activent un nombre important de jeunes pêcheurs et amateurs de la pêche. Ils ont mis l'accent sur l'importance de ces associations dans le recensement des professionnels et leur sensibilisation pour participer aux formations organisées sur les thèmes de l'aquaculture. Ces associations s'attèlent également à travers un contact direct avec les propriétaires de petits bateaux de pêche, à faire connaître les avantages mis en place par l'Etat pour encourager et accompagner les jeunes pêcheurs en vue de développer

les activités d'aquaculture, a-t-on ajouté. La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques compte 220 jeunes pêcheurs activant sur les plages d'échouage de Seybous (Annaba), Sidi Salem (El Bouni), Ain Barbar (Séraïdi) et Chétaïbi, a-t-on rappelé. Le secteur a réalisé en 2019 une production globale de 7 280 tonnes entre poissons, crustacés et mollusques avec une hausse de près de 7% comparativement à l'année précédente (2018) et prévoit de dépasser en 2020 le seuil de 8 000 tonnes de produits halieutiques.

Samy Y.

Mascara

Attribution de plus de 1 000 logements location-vente au 1^{er} semestre

La wilaya de Mascara prévoit, durant le semestre en cours, la remise des clés de 1 060 logements de type location-vente, à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du chef de service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti à la direction du logement de la wilaya, Abdelkrim Hartani. Durant le premier semestre de l'année en cours, il est prévu l'attribution de 1 060 logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du

logement (AADL) au niveau de trois sites de la ville de Mascara où le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé les 90 pour cent, a indiqué M. Hartani. Le chef de service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain des travaux de 1 965 logements similaires répartis à travers les communes de Mascara, Ghriiss et Sig, ajoutant qu'une concurrence d'architecture et d'urbanisme sera lancée avant l'entame des travaux.

Selon la même source, un quota de 405 logements de ce programme destinés à la commune de Ghriiss pourrait être délocalisé au chef-lieu de wilaya. Selon M. Hartani, la wilaya de Mascara a bénéficié d'un quota de logements location-vente, estimé à 6.765 logements répartis sur 12 sites dans six grandes communes de la wilaya dont le taux de réalisation de 4 500 en cours a dépassé 50 pour cent. L'Agence AADL a attribué, l'année écoulée, 435 logements de 3

à 4 pièces par appartement au niveau de haï «Sidi Abdeldjebbar» et de haï «La gare» de la ville de Mascara. Ces logements sont pourvus de toutes les commodités nécessaires, à savoir l'électricité, le gaz, l'eau et les services de téléphonie et d'Internet à travers la fibre optique, en plus de la disponibilité d'autres structures éducatives dans son environnement immédiat, ce qui lui a permis d'être éligible au logement directement après la remise des

Relizane

Vers la réalisation de 18 transformateurs électriques de moyenne tension

Dix-huit transformateurs électriques de moyenne tension seront réalisés dans la wilaya de Relizane par l'entreprise de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz), a-t-on appris du directeur local de Sonelgaz, Nouredine Bouhedda.

Les transformateurs seront réalisés dans le cadre de l'investissement interne de la société

au titre de l'exercice 2020, visant à renforcer le réseau de distribution d'électricité à travers la wilaya.

Une enveloppe financière de l'ordre de 284 millions de DA a été affectée pour la réalisation de ces transformateurs, a indiqué le responsable, soulignant que le choix des terrains est en cours pour concrétiser ce projet à tra-

vers la wilaya. Les transformateurs contribueront à réduire les coupures et les pannes enregistrées sur le réseau de distribution à cause d'une surconsommation cette énergie.

Pour rappel, le réseau d'énergie électrique de la wilaya de Relizane a été renforcé par la réalisation et la mise en service de 370 transformateurs élec-

triques durant les cinq dernières années, pour un investissement de 3,39 milliards de DA. La Sonelgaz recense actuellement dans la wilaya plus de 200 000 abonnés aux réseaux d'électricité et de gaz, selon la chargée de l'information de la direction locale de la société, Souad Benyamina.

APS

Oran Développement de l'apiculture urbaine

L'APICULTURE, qui se limitait autrefois aux espaces boisés, enregistre ces dernières années un développement à l'intérieur du tissu urbain de la ville d'Oran, a-t-on appris de la Fédération de wilaya des apiculteurs. Des ruches ont été installées sur les toits ainsi que dans les cours et préaux des maisons disposant de petits jardins ou proches d'espaces verts comme c'est le cas à haï «El Menzeh» et haï «El Othmania», a indiqué le président de la fédération.

L'engouement des Oranais pour l'apiculture urbaine est encouragé, a salué Hadjadj Aouel Nedjmeddine. Il contribue à l'augmentation de la production de miel, a-t-il ajouté, faisant savoir que le rendement est en hausse dans les agglomérations urbaines eu égard à la disponibilité de plantes florales diverses favorisant le nectar de fleurs et le pollen, d'autant qu'il y a un manque, selon lui, de plantes à fleurs au niveau des forêts d'Oran.

L'intérêt des Oranais pour l'apiculture urbaine est favorisé par une prise de conscience croissante de l'importance de la consommation de miel au vu de sa valeur nutritive et ses vertus thérapeutiques, en plus du rôle de cette culture dans la préservation de l'environnement et l'équilibre de l'écosystème, a relevé le président de la Fédération des apiculteurs d'Oran. A noter que la pratique de l'apiculture en milieu urbain suscite l'engouement de différentes couches sociales, surtout qu'Oran dispose de deux centres de formation professionnelle dans les communes de Misserghine et de Hassi Bounif, qui enregistrent la sortie annuelle entre 350 et 500 diplômés dans cette spécialité. M. Hadjadj est enseignant au CFPD de Hassi Bounif (est d'Oran). La Fédération des apiculteurs d'Oran, basée à haï «El Menzeh», renferme 15 associations comptant chacune entre 25 et 45 apiculteurs activant dans 21 espaces boisés répartis à travers le territoire de la wilaya.

R. R.

Tunisie/Vote de confiance au nouveau gouvernement

Qalb Tounes ajourne sa réunion

■ Une réunion du Conseil national du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), initialement prévue dimanche pour discuter du vote de confiance au nouveau gouvernement, a été ajournée à une date ultérieure, a indiqué lyadh Elloumi, député du parti à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Par Moncef Bey

Le report de cette réunion, qui devait déterminer la position du parti et de son bloc parlementaire sur le gouvernement proposé, est justifié par le fait que la séance plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement proposé se tient en fin de semaine.

Ce qui donne le temps au parti de trancher s'il va approuver ou non l'équipe gouvernementale proposée par le Chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, a précisé M. Elloumi dans une déclaration à l'agence TAP.

Jeudi, lyadh Elloumi a expliqué aux médias que «son parti ne va pas juger le gouvernement proposé du point de vue des noms annoncés seulement, mais aussi du point de vue de son programme».

Le parti Qalb Tounes pense que la lutte contre la pauvreté est l'un des points auxquels son parti attache une grande impor-



tance, a-t-il ajouté. Elloumi a en outre démenti qu'il y ait eu des concertations avec le mouvement Ennahdha. «Sur les négociations concernant la composition du gouvernement, les contacts de Qalb Tounes se sont limités à Habib Jemli», a-t-il affirmé. Réuni samedi, le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) avait décidé la tenue d'une séance plénière, le 10 janvier courant, consacrée au vote de confiance pour les nouveaux membres du gouvernement proposés par Habib Jemli.

Le conseil de la Choura d'Ennahdha décide d'appuyer le gouvernement de Habib Jemli

Le conseil de la Choura du mouvement tunisien «Ennahdha» a décidé à la quasi unanimité d'appuyer le gouvernement proposé par Habib Jemli malgré des réserves sur

certaines de ses membres, a annoncé le président du conseil, Abdelkrim Harouni.

Au cours d'une conférence de presse tenue dimanche au siège du mouvement Ennahdha, M. Harouni a ajouté que «la 35^e session du conseil de la Choura dont les travaux ont démarré hier, appelle les groupes parlementaires à accorder la confiance au gouvernement proposé sur la base d'un programme fondé sur la lutte contre la corruption, la pauvreté et le chômage».

S'agissant des réserves émises par le conseil de la Choura sur certains noms proposés, M. Harouni a précisé que «le mouvement se concertera avec le Chef du gouvernement proposé Habib Jemli pour apporter quelques modifications à la composition de son gouvernement».

Il a assuré que son parti n'est pas en train de faire pression sur Jemli. L'objectif étant, selon lui, de présenter le meilleur gouvernement. «Ennahdha appuiera le

gouvernement même si les réserves émises ne sont pas satisfaites», a-t-il ajouté.

Le président de l'Assemblée tunisienne des Représentants du Peuple (ARP, Parlement), Rached Ghannouchi, a fait savoir hier que le choix de la journée du vendredi 10 janvier 2020 comme date pour la tenue de la plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement, est motivé par la volonté de permettre aux groupes parlementaires de se concerter davantage et d'arriver à des consensus.

Le rendez-vous du 10 janvier représente la date-butoir pour la tenue d'une séance plénière au cours de laquelle l'Assemblée approuve ou non l'équipe gouvernementale proposée par le Chef du gouvernement désigné. A cet effet, l'article 142 du règlement intérieur de l'ARP stipule que le bureau du Parlement fixe une date pour la plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement et ce, dans un délai d'une semaine, à partir de

la date de réunion dudit bureau.

Selon Nesrine Laâmari, porte-parole de l'ARP, cette date est choisie par les groupes parlementaires d'Ennahdha et de Qalb tounes. Le bloc démocrate et le groupe du parti destourien libre (PDL) avaient proposé la date du 7 janvier, a-t-elle dit.

Le président de la République tunisienne, Kais Saïed, avait remis jeudi soir, au palais de Carthage, au président de l'ARP, Rached Ghannouchi, le message contenant la liste des membres du nouveau gouvernement proposés au vote de confiance du parlement.

Habib Jemli a dévoilé, jeudi, la composition de son gouvernement lors d'une conférence de presse tenue à Dar Dhiafa (Carthage). La nouvelle équipe gouvernementale se compose de 28 ministres et 14 secrétaires d'Etat dont femmes 10 femmes (quatre ministres et six secrétaires d'Etat).

M. Bey/APS

Mauritanie

Le président de l'UPR tient sa première conférence de presse

Le président de l'Union Pour la République (UPR), M. Mohamed Ould Taleb Amar, a tenu, samedi à Nouakchott, une conférence de presse, la première depuis l'élection des instances dirigeantes du parti.

Il a, tout d'abord, présenté une analyse politique du parti sur la situation politique, à la lumière de l'option d'ouverture et d'engagement solidaire au service d'un pays qui fait la place à tous ses fils et ne laisse aucun citoyen sur le bord de la route.

Le président de l'UPR a ensuite exposé les principaux résultats issus du deuxième congrès ordinaire du parti, soulignant le niveau et la diversité de la présence que le congrès a connus.

Cela constitue, a-t-il dit, un tournant décisif dans la vie politique du parti, notamment à travers le grand intérêt accordé par l'opinion nationale à cet important événement. Il a, à ce titre, félicité les structures de supervision, d'organisation et de prépa-

ration qui se sont investies pour la réussite éclatante du deuxième congrès ordinaire de l'UPR.

M. Mohamed Ould Taleb Amar a, en outre, développé les axes essentiels de la vision du parti pour la construction d'une Mauritanie démocratique dans laquelle prévalent la justice, l'équité et l'égalité.

Il a rappelé que ce deuxième congrès de l'UPR a permis l'élaboration de textes organiques qui vont fonder l'action à venir du parti, notamment les statuts, le règlement intérieur et les recommandations des congressistes. Ces derniers, a-t-il fait remarquer, ont adressé une motion de soutien à Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et le considèrent la seule et unique référence de leur parti.

Le président de l'UPR a ajouté que le congrès a adopté le programme «Taahoudati» en tant que source d'inspiration, facteur

d'impulsion couvrant les préoccupations des citoyens et réponse appropriée aux principaux défis auxquels fait face le pays, notamment les changements climatiques et les menaces liées au terrorisme, à l'extrémisme et au crime organisé. M. Mohamed Ould Taleb Amar a exprimé la fierté de l'UPR et sa reconnaissance pour la valeureuse mission dont s'acquittent avec honneur et professionnalisme nos forces armées et de sécurité, soulignant l'importance de la contribution de tous les citoyens à la préservation de la sécurité.

Le président du parti a évoqué les priorités en matière de la préservation de la sécurité et de la poursuite des réformes dans les domaines de la santé, de l'enseignement et de la solidarité sociale qui sont au cœur des engagements du Président de la République. Il a appelé à appuyer la Délégation générale à la solidarité nationale et à la Lutte contre l'exclusion dite «Taazour»

pour qu'elle puisse venir en aide à tous ceux qui vivent dans la précarité.

De même, il a souhaité un apaisement du climat politique et une accélération des plans d'action sectoriels issus du programme du gouvernement, aux fins d'améliorer rapidement les conditions de vie des populations.

M. Mohamed Ould Taleb Amara exprimé l'engagement résolu du parti à mobiliser les soutiens politiques nécessaires à l'exécution du programme du Président de la République et à la défense de l'action du gouvernement pour que les réformes soient conduites à terme et que l'option d'ouverture soit renforcée d'autant qu'elle a permis au parti de s'élargir quantitativement et qualitativement grâce à la crédibilité du programme «Taahoudati» et l'esprit d'ouverture et de tolérance qui prévaut actuellement.

Il a souligné qu'en tant que

parti principal soutien politique du programme du Président de la République, sa formation œuvrera avec les autres partis de la majorité, les initiatives et les personnes ressources et de référence, pour la consolidation d'une forte majorité au pouvoir.

Le président de l'UPR a affirmé que son parti qui croit profondément aux principes de démocratie voue un grand respect pour l'opposition dont le rôle est de contrôler et de proposer, assurant que l'UPR partage avec elle les préoccupations sur les grandes questions nationales même si, par ailleurs, ils ont des visions et des choix différents.

Il a tenu à préciser qu'il s'agit bien de différences avec l'opposition et non de différends avec elle.

Les vice-présidents du parti et les membres de son bureau exécutif ont assisté à cette conférence de presse.

Ami



Iran

Marée humaine à Téhéran pour un dernier hommage au général tué par Washington

■ Aux cris de «Mort à l'Amérique», une marée humaine en deuil a accompagné hier à Téhéran les cercueils du général Qassem Soleimani, commandant le plus populaire d'Iran, et de ses compagnons d'armes tués dans une attaque de drone des États-Unis en Irak.

Par Rosa C.

Sur un autre front des tensions exacerbées avec Washington, l'Iran a annoncé une nouvelle réduction de ses engagements contenus dans l'accord international sur son programme nucléaire dont les États-Unis se sont retirés en 2018, un pacte désormais presque vidé de sa substance. Les Européens, encore parties à cet accord conclu en 2015, ont dit «regretter profondément» l'annonce de l'Iran sur la levée de toute limite sur l'enrichissement d'uranium. Face à la crise entre les États-Unis et l'Iran, des ennemis jurés, et le risque d'une véritable déflagration, une réunion extraordinaire de l'OTAN se tient dans la journée à Bruxelles, et la chancelière allemande Angela Merkel rencontre samedi à Moscou le président Vladimir Poutine. A Téhéran, la population a offert le spectacle d'un rassemblement d'unité et d'une ampleur jamais vue depuis les manifestations et contre-manifestations de la contestation post-électorale de

2009 en Iran. Comme à Ahvaz (sud-ouest) et Machhad (nord-est) la veille, les Iraniens se sont déplacés en masse à Téhéran, en ce jour déclaré férié, pour honorer Qassem Soleimani, figure charismatique et très populaire en Iran, tué vendredi avec son lieutenant irakien et huit autres personnes près de l'aéroport de Bagdad. La foule rassemblée dans un froid glacial était manifestement beaucoup plus diverse que lors des habituels rassemblements à l'appel du pouvoir. L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême d'Iran, n'a pu retenir son émotion en présidant une courte prière des morts à l'Université de Téhéran, devant les cercueils contenant les restes de Soleimani, d'Abou Mehdi al-Mouhandis, numéro deux du Hachd al-Chaabi (paramilitaires irakiens pro-Iran) et de quatre Iraniens. Soleimani doit être enterré aujourd'hui à Kerman (sud-est), sa ville natale. Estimée à «plusieurs millions» par la télévision d'État iranienne, la foule alterne entre moments de recueillement et de tristesse et explosion de colère aux cris de

«Mort à l'Amérique», «Mort à Israël». Des drapeaux américains et israéliens sont brûlés. Hommes et femmes pleurent ou appellent à venger celui qui était le chef de la Force Qods, chargée des opérations extérieures des Gardiens de la Révolution, et à ce titre l'architecte de la stratégie de l'Iran au Moyen-Orient. La fille de Qassem Soleimani, Zeinab, et le chef du bureau politique du Hamas palestinien, Ismaïl Haniyeh, ont électrisé la foule en parlant des effets galvanisants que la mort du général aura selon eux sur la résistance à l'Amérique et à Israël. L'Iran officiel a promis une «riposte militaire», une «dure vengeance» qui frappera «au bon endroit et au bon moment». Malgré les appels à la «désescalade» et à la «retenue» de nombreuses capitales dans le monde, le président américain Donald Trump ne fait rien pour apaiser les inquiétudes. Si l'Iran fait «quoi que ce soit, il y aura des représailles majeures», a-t-il lancé dimanche. Ces menaces «ne sont pas d'une très grande aide», a regretté Berlin. M. Trump a également évoqué la possibilité d'imposer des sanctions «très fortes» à Bagdad après le vote dimanche par le Parlement irakien d'une résolution demandant le départ des troupes américaines



PH. > D. R.

d'Irak. L'assassinat de Soleimani est survenu trois jours après une attaque inédite contre l'ambassade américaine à Bagdad par des partisans du Hachd pour protester contre un bombardement américain meurtrier contre une faction de ces paramilitaires. Le bombardement était lui en riposte au tir ces deux derniers mois, de dizaines de roquettes sur des installations en Irak abritant des Américains et où un sous-traitant américain a péri fin décembre. Dans ce contexte explosif, l'Iran a annoncé dimanche la «cinquième et dernière phase» de son plan de réduction de ses engagements en matière nucléaire pris devant la communauté internationale, affirmant qu'il ne se sentait désormais plus tenu par aucune limite «sur le

nombre de ses centrifugeuses». Mais Téhéran continue de se soumettre volontairement au programme d'inspection onusien particulièrement draconien mis en place après l'accord nucléaire de 2015 conclu entre l'Iran la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Allemagne. Depuis mai, l'Iran s'est progressivement affranchi d'engagements auxquels il avait souscrit par cet accord, en riposte au retrait unilatéral des États-Unis qui ont rétabli des sanctions économiques contre Téhéran. Paris, Londres et Berlin ont appelé «l'Iran à retirer toutes (ses) mesures non conformes» au pacte. R. C.



Commentaire

Confusion

Par Fouzia Mahmoudi

La grève des transports observée depuis le 5 décembre 2019 pour protester contre la réforme des retraites continue de paralyser Paris enfonçant le gouvernement dans l'embarras. Car plus les jours passent et plus le discours, qui continue d'être tenu par ailleurs, de la fermeté est démenti par les multiples concessions accordées par le gouvernement à de multiples corps de métiers. Et aujourd'hui, certains alliés d'Emmanuel Macron sortent du silence pour critiquer les méthodes du Premier ministre Édouard Philippe. Le leader d'Europe Écologie Les Verts (EELV) Yannick Jadot dénonce «la confusion extrême» autour de la réforme. Le chef des écologistes a en effet demandé cette semaine à Emmanuel Macron de retirer son projet sur les retraites car, selon lui, «on n'y comprend plus rien», mais s'est dit contre le «statu quo» et pour une réforme «plus juste». «Je dis stop au projet du gouvernement», a affirmé Jadot. Il a ajouté qu'il se rendrait à la manifestation du 9 janvier contre le projet de réforme, après avoir été présent à celle du 5 décembre. «Vu la confusion extrême dans laquelle sont tous les Français», «je demande aujourd'hui le retrait du projet mais les écologistes ne se satisfont en aucune mesure du statu quo», a-t-il expliqué. Selon lui, «on ne comprend plus rien. Tous les jours on nous annonce qu'un régime spécial qui devait disparaître va être maintenu parce que tel ministre est intervenu». «J'appelle le président de la République à dire «notre système des retraites doit être plus juste. Nous n'avons pas pris en compte la pénibilité» et donc à retirer sa réforme. Pour Yannick Jadot, le projet est «injuste mais la situation actuelle est injuste» aussi. Il faut donc, a-t-il estimé, «un nouveau projet. Nous sommes pour la convergence du salariat en termes de régime» mais à la «condition que ça ne se fasse pas sur le principe du moins disant». Pour lui, Édouard Philippe «se fout pertinemment du système à points» car «son sujet à lui c'est comment on économise sur les dépenses». Les écologistes proposent eux, a-t-il poursuivi, de créer des emplois pour remplir les caisses car «on n'a pas un problème de dépenses mais de recettes». Ainsi, Jadot fait partie de ceux qui un temps allié de Macron s'en détourne à mesure qu'il avance dans la mise en place des réformes qu'il avait pourtant annoncées durant sa campagne présidentielle déjà en 2016. Reste à savoir combien de personnalités politiques vont continuer à se dresser contre lui grossissant ainsi les rangs d'une opposition comptant toujours plus de monde, que cela soit sur la scène politique ou dans les rues françaises. F. M.

Liban

Les contestataires poursuivent leur mouvement, appellent au départ du nouveau PM

La crise politique qui secoue le Liban depuis plus de deux mois se poursuit avec le rejet par les manifestants du Premier ministre désigné, Hassane Diab, et l'appel à la formation d'un «véritable gouvernement de technocrates». Dimanche soir, quelque 200 manifestants se sont rassemblés devant le domicile de Hassane Diab à Tallet el-Khayat, le conspuant et réclamant un «véritable gouvernement de technocrates», selon des médias libanais. Brandissant une banderole proclamant «Tous, sans exception, y compris Hassane Diab», les manifestants ont «insulté» le Premier ministre désigné qui œuvre à former un gouvernement, le traitant de «menteur», a-t-on indiqué. «Diab dehors», «Diab démissionne!», criaient les manifestants, selon des correspondants de presse sur place. «Nous refusons Diab parce qu'il est corrompu», affirme Khaled, un manifestant, estimant que les noms de personnalités évoquées jusqu'à présent pour faire partie du gouvernement Diab «sont juste une forme de test pour voir si le peuple les accepte». «Nous rejetons Hassane Diab, nous voulons un gouvernement propre et indépendant qui arrête la corruption

et les vols, et qui puisse récupérer les fonds volés. Diab ne pourra sûrement pas faire tout cela», dit de son côté une autre manifestante, Sofia, citée par des médias locaux. «S'ils ne veulent pas nommer des gens représentant la révolution, qu'ils choisissent au moins des personnalités neutres, des technocrates», déclare un autre protestataire critiquant le fait que certains partis politiques «s'immiscent» dans le processus de nomination des membres du nouveau gouvernement. Plusieurs manifestants se sont ensuite dirigés en soirée vers le centre-ville de la capitale Beyrouth pour se rassembler devant l'une des entrées du Parlement, située rue Weygand, où ils ont été rejoints par des contestataires venus du pont du Ring qui ont brièvement coupé la circulation, d'après les mêmes sources. Par ailleurs, une marche a été organisée entre Saadnayel et Taalabaya, localités de la Békaa, pour protester contre le processus de formation du gouvernement. A Tripoli, au Liban-Nord, des manifestants ont fermé les routes menant au carrefour Salam, à l'entrée sud de la ville, pour crier leur colère contre la désignation de Hassane Diab. Depuis le 17 octobre, les mani-

festants libanais appellent au départ de l'ensemble de la classe politique, accusée de «corruption» et d'«incompétence», alors que le pays traverse une grave crise économique et de liquidités. Sous la pression de la rue, le gouvernement de Saad Hariri avait démissionné le 29 octobre. Le 21 décembre, à l'issue de consultations parlementaires, le président Michel Aoun a désigné l'ex-ministre Hassane Diab, appuyé par les partis du 8-Mars, au poste de Premier ministre. Ce dernier a promis la formation d'un gouvernement de technocrates indépendants, comme le réclament les manifestants. Ces derniers rejettent toutefois la nomination de M. Diab, qu'ils estiment issu de la même classe politique corrompue dont ils réclament le départ. Selon plusieurs responsables et observateurs, la formation du gouvernement Diab pourrait intervenir dans les prochains jours. «Nous sommes sur le point d'annoncer la naissance du cabinet», a déclaré dimanche soir le ministre sortant des Finances, Ali Hassan Khalil, proche conseiller du président du Parlement et leader du mouvement Amal, Nabih Berri.

Golden Globes 2020

Quentin Tarantino et «1917» grands vainqueurs

■ La cérémonie des Golden Globe Awards 2020, qui a notamment sacré les films «Once Upon A Time In Hollywood» et «1917», mais aussi les séries «Fleabag» et «Chernobyl», s'est déroulée dimanche à Los Angeles.

Par Abia Selles

«**O**nce Upon a Time... in Hollywood» de Quentin Tarantino et «1917», drame historique de Sam Mendes, se sont illustrés dimanche soir lors de la soirée des Golden Globes, qui lancent traditionnellement la course aux prix cinématographiques à Hollywood, avec en ligne de mire les Oscars.

Déception pour Netflix qui dominait les nominations avec 34 candidats au total, la plateforme de streaming et ses milliards de dollars n'ont obtenu qu'un modeste Golden Globe pour le cinéma. Il s'agit de Laura Dern, sacrée «meilleure actrice dans un second rôle» pour «Marriage Story», pourtant donné favori avec six sélections au total.

Quentin Tarantino a été récompensé par le prix de la «meilleure comédie» ainsi que celui du scénario pour son film,

véritable ode à l'Hollywood des années 1960 et au cinéma de son enfance.

Brad Pitt a enfin reçu le Golden Globe du meilleur second rôle mais «Once Upon a Time... in Hollywood» a manqué de peu le grand chelem. Il s'agissait du second Golden Globe de sa carrière, et dans la même catégorie, 24 ans après avoir raflé le prix pour sa prestation dans «L'Armée des douze singes» de Terry Gilliam. Brad Pitt a profité de son sacre pour prononcer un discours cocasse, honorant dans un premier temps son partenaire Leonardo DiCaprio. «Avant "The Revenant", je regardais ses co-stars accepter des prix tout en le remerciant follement. Et je sais pourquoï, c'est une grande vedette, un gentleman et je ne serai pas là sans toi», a-t-il déclaré à l'adresse de l'acteur. Avant d'ajouter sur son rôle dans «Titanic»: «J'aurais partagé la planche». Quant à Leonardo



DiCaprio, il s'est incliné face à l'outsider Taron Egerton, sacré «meilleur acteur dans une comédie» pour son rôle d'Elton John dans le biopic «Rocketman». Sam Mendes l'a emporté dans sa catégorie face à des poids lourds comme Quentin Tarantino

et Martin Scorsese, dont «The Irishman» – autre production Netflix – est reparti bredouille malgré cinq nominations.

«Je veux juste dire qu'il n'y a pas un réalisateur dans cette salle, pas un directeur au monde, qui ne soit pas dans l'ombre de

Martin Scorsese», a lancé Sam Mendes, provoquant des applaudissements nourris pour faire passer la pilule.

APS/A. S.

Patrimoine

Yennayer... légende et rites

Le nouvel an berbère approche à grands pas, prévu dimanche 12 janvier, et jour férié depuis 3 ans, Yennayer constituera le second nouvel an fêté en Algérie.

Yennayer, aussi connu sous le nom de Yennar dans l'Aurès, marque le premier jour de l'année du calendrier agraire utilisé par les populations maghrébines d'Afrique du Nord depuis l'antiquité. Sa célébration coïncide en Algérie avec le douzième jour du mois de janvier et est intimement associé au calendrier julien. Ce

dernier est un calendrier solaire, alors utilisé dans la Rome antique et qui a été introduit par Jules César.

L'an 1 amazigh remonte donc à 950 avant J-C. C'est le roi Sheshonq (chachnaq) qui, après avoir conquis le Delta du Nil, fonda la 22^e dynastie pharaonique. Une première bataille, une victoire grandiose.

À l'image de l'ère chrétienne qui commence à partir de la naissance du Christ et le calendrier musulman (de l'hégire) qui a pour point de départ l'exil du

prophète de La Mecque vers l'oasis de Médine, il fallait au concepteur du calendrier amazigh trouver un événement marquant dans l'histoire du peuple amazigh, un fait historique incontestable pour en faire le point zéro du calendrier, son choix est porté tout naturellement sur l'an 950 avant Jésus-Christ et qui correspond à la date où le roi berbère Chachnaq 1^{er} (orthographié également Chichnaq, Chichneq, Sheshonq...) fût intronisé pharaon d'Égypte et fonda la XXII^e la

dynastie qui régna sur l'Égypte jusqu'à l'an 715 av. J-C. Ce roi berbère avait réussi à unifier l'Égypte pour ensuite envahir la Palestine. On dit de lui qu'il s'empara des trésors du temple de Salomon à Jérusalem.

Yennayer est fêté avec ferveur dans toute Tamazgha (berbérie), là où vivent encore des berbères. De l'oasis de Siwa en Égypte jusqu'aux îles canaries dans l'Atlantique, de Ghadamès en Libye jusqu'à Tlemcen dans l'ouest algérien, des hautes terres des Chaouia aux oasis

mozabites, dans le rif marocain, sur les côtes tunisiennes. Et surtout en Kabylie.

La célébration de ce rite ne se limite pas aux régions berbérophones, comme la Kabylie, les Aurès, le Chenoua, le M'zab, le Tassili ou le Hoggar... l'événement est marqué à travers tout le territoire national.

A l'Ouest, à Beni Snous en Oranie ou à Tlemcen, Yennayer est marqué par le carnaval d'Ayred (signifiant le lion) où la population se déguise dans le village de Khémis afin de garder l'anonymat et s'exprime à travers des formes para-théâtrales pour un effet cathartique.

Fêté dans les quatre coins de l'Algérie, Yennayer s'impose comme partie intégrante d'un patrimoine culturel riche célébrant la solidarité.

L. B.

Ouverture du 1^{er} concours régional de la chanson chaabi

De belles voix en lice pour le premier prix

Le premier concours régional de la chanson chaabi a débuté ce dimanche soir au théâtre régional de Béjaia, mettant en lice une première cuvée de huit artistes, dont la production en solo a franchement séduit et captivé.

Le public a été agréablement surpris en découvrant de belles voix, de suaves sonorités produites par de jeunes talents. Malgré leur jeune âge, les compétiteurs qui ont puisé goulument du grand répertoire national chaabi, ont réussi des prestations de premiè-

re main, à l'image du jeune de la wilaya de Jijel, Lakehal Lotfi qui a scotché tout son auditoire grâce à un medley prenant et une voix rare.

Assurément son entrée tonitruante a influencé la suite de la joute, portée à son plus haut niveau et qui augure déjà du niveau attendu durant cette manifestation. Chaque soir, quatre jours durant, le concours va mettre aux prises des fournées de huit compétiteurs, issues de six wilayas du centre Est, à l'exception de la soirée de clôture, qui sera

animée par 5 chanteurs seulement. Il est prévu à l'occasion, en effet, outre la proclamation des résultats, le passage du grand artiste chaabi, Rédha Charef.

Organisé par l'association des artistes unis de Béjaia (A.B.U), l'événement entend concourir à la promotion et à l'émergence de jeunes talents et par ricochet aider à la préservation et au développement de ce genre musical, très apprécié localement, que ce soit dans expression arabe ou kabyle.

M. K.

Festival national du film Amazigh à Tizi-Ouzou

Ouverture du dépôt des œuvres

Le dépôt des œuvres pour la participation à la 18^e édition du Festival national du film Amazigh (FNFA) s'est ouvert dimanche à Tizi-Ouzou au niveau du siège du commissariat du festival, a indiqué communiqué de cet organisme.

L'opération s'étalera jusqu'au 12 du mois en cours marquant la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer» et le festival se tiendra vers la fin du premier trimestre de cette année, a-t-on indiqué dans le même document qui rappelle les conditions de participa-

tion à cette manifestation cinématographique.

Les participants ne peuvent présenter qu'une seule œuvre dans une catégorie quelconque (fiction, long ou court métrage, documentaire ou film d'animation), de production récente (ne dépassant pas les 4 ans), n'ayant pas déjà concouru lors d'une précédente édition du festival et dont la langue originale doit être en tamazight dans toutes ses variantes.

En outre, selon le même document, cette 18^e édition sera le prolongement de l'édition

précédente en matière de formation durant laquelle un atelier d'écriture a été inauguré et une quinzaine d'étudiants ont reçu une formation accélérée en matière d'écriture de scénario. D'autres ateliers seront initiés lors de cette édition, selon le même texte.

Plusieurs conférences-débats sur des thématiques en relation avec la culture en général et le cinéma en particulier seront également au menu de cette manifestation culturelle, a-t-on ajouté.

D. R.

AGEND'ART

Galerie Ifru Design (139, Boulevard Krim-Belkacem, Telemly, Alger)

Jusqu'au 11 janvier 2020 : Exposition «Point d'orgue» de l'artiste plasticienne Nedjoudj Seraa.

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2020 : Exposition de peinture «Mon pays se raconte» de l'artiste Nour Kamel.

Salle de cinéma l'Afrique 8 janvier :

Projection des films «Jumanji» «Next level» et «Star wars 9»

Salle de cinéma Zenith de Constantine :

8 janvier : Projection des long métrages «Malefique2», «Angry Birds2» et «Star wars9»



L'USMA et l'ASAM atteignent les 1/16^{es} de finale

L'USM ALGER (Ligue 1) s'est qualifiée aux 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, en éliminant l'USM Khenchela (Amateur) sur le score de 6 à 1 (mi-temps: 3-1), dimanche au stade Omar-Hamadi (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mahious (7^e s.p., 43^e et 67^e), Benhamouda (22^e), Ardji (53^e) et Redjimi (89^e) pour l'USMA, alors que l'USMK avait réduit la marque à la 26^e minute par l'intermédiaire de Krioui. Un peu plus tôt, l'AS Ain M'ilia a vali-

dé son billet pour les 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie en battant à domicile la JS Kabylie (1-0, a.p.). Pour le compte des 1/16^{es} de finale prévus le 4 février (14h00), l'USMA ira à Oran pour y défier l'ASAM Oran (Ligue 2), alors que l'ASAM affrontera en déplacement la formation du CRB Adrar (inter-régions). Ces deux rencontres des 32^{es} de finale ont été décalées en raison de l'engagement de la JSK et de l'USMA en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

ES Sétif

Ferhani reprend les entraînements

LE DÉFENSEUR de l'ES Sétif (Ligue 1 de football) Houari Ferhani, interdit de pratique sportive depuis juillet dernier pour cause d'un dysfonctionnement cardiaque, a été autorisé à s'entraîner de nouveau, a-t-on appris dimanche auprès du club des hauts-plateaux. L'ancien joueur de la JS Kabylie s'est entraîné à l'occasion de la séance qui s'est déroulée dimanche matin, après avoir reçu le feu vert de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF). Les soucis avaient commencé en juillet dernier pour Ferhani (26 ans), à quelques semaines du coup d'envoi de la saison 2019-2020. Le latéral gauche sétifien avait effectué

des tests PCMA (dossier médical de pré-compétition, ndlr) comme c'est le cas pour chaque athlète, avant que le championnat ne débute. Les résultats ont décelé un dysfonctionnement au niveau du cœur. Il avait été aussitôt interdit de pratique sportive, jusqu'à l'accomplissement d'une série d'exams médicaux approfondis qui n'ont rien démontré d'alarmant. Les troubles seraient finalement dus aux efforts fournis par le joueur. Ferhani, considéré comme l'un des joueurs cadres de l'Entente lors du précédent exercice, pourrait ainsi retrouver la compétition dès le début de la phase retour du championnat, fixé au 1^{er} février prochain.

France

Akrou (45 ans) signe à Chambéry

L'ANCIEN attaquant international algérien Nassim Akrou (45 ans), sans club, s'est engagé avec Chambéry (National 3/ France), rapporte dimanche le site de «L'Equipe». Un nouveau défi donc pour le meilleur buteur de l'histoire du Grenoble Foot 38, six mois après avoir été laissé libre par Annecy (N2) où il a évolué pendant trois saisons, inscrivant 38 buts en championnat. Il s'entraînait depuis quelques semaines avec le club chambérien. «Quand l'entraîneur Cédric (Rullier) a repris l'équipe, il m'a demandé si je pouvais venir m'entraîner avec eux. On s'est dit que j'allais venir, pour voir dans

quelle forme j'étais et qu'on verrait ensuite. Je suis venu aussi pour Jean-Louis Saint-Bonnet, un des dirigeants du club qui est un ami. Je me suis entraîné pendant un mois et ils m'ont demandé si je pouvais prendre une licence. J'avais envie de le faire pour eux. Oui. J'avais eu des demandes l'été dernier mais je ne voulais pas être dans la précipitation. Je voulais trouver le bon club pour donner un coup de main», a-t-il indiqué. Au cours d'une longue carrière professionnelle débutée en 1995, l'ancien attaquant international algérien (18 sélections et 6 buts) a évolué dans huit clubs différents.

Athlétisme / Festival national de cross

Le calendrier 2019-2020 changé

LE CALENDRIER 2019-2020 du Festival national de cross-country, arrêté le 24 octobre dernier, a été modifié dimanche, selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), notamment pour ce qui est des challenges de Sétif et Tiemcen, initialement prévus le 1^{er} février 2020 et qui se dérouleront finalement à des dates séparées. Le challenge Bouzid-Saâl à Sétif devait être jumelé en effet avec celui de Chelida-Boulanouar à Tiemcen, mais la FAA a finalement décidé de les reprogrammer, respectivement le 25 janvier et le 15 février. Une reprogrammation qui place le Challenge Bouzid-Saâl devant celui de Saïd-Cherdioui, initialement prévu le 25 janvier à Tizi-Ouzou et qui se déroulera désormais le 1^{er} février. Idem pour le

challenge de «La Révolution», qui devait se dérouler initialement le 30 novembre 2019 à Djelfa et qui a été décalé au 22 février 2020, suivant le nouveau calendrier de la FAA. Pour ce qui est des autres challenges, les dates sont restées les mêmes, à savoir le 11/01/2020 pour le Challenge des Ruines-Romaines à Batna, le 18/01/2020 pour le Challenge Abderrezak-Seghouani à Alger et le 8/02/2020 pour le Challenge Amor-Benhabil à Constantine. Pour sa part, le Championnat national de cross-country, catégories U18, U20 et seniors (messieurs et dames) a été décalé du 15 au 29 février à Oran, alors que la date limite pour les Championnats régionaux de cross-country a été arrêtée au 15 février, a-t-on encore précisé de même source.

Vers le changement du staff médical

Equipe nationale

■ Tout porte à croire que le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, se dirige vers le changement du staff médical de la sélection nationale, en raison du départ de Mohamed Boughelali, présent au dernier stage de novembre dernier, et dont le contrat est arrivé à terme.



Par Mahfoud M.

Les joueurs devraient trouver une meilleure prise en charge médicale

n'est pas la première fois d'ailleurs que celle-ci le fait, car ce fut le cas aussi lors du passage de Mohamed Raouraoua à la tête de la FAF, qui avait également signé une convention avec cette structure et des médecins et kinésithérapeutes d'Aspitir avaient travaillé quelques années avec la sélection nationale. Il semble que l'actuel patron de la FAF souhaite renouveler l'expérience, surtout que les joueurs de l'EN qui contracteront une grave blessure pourront aussi se faire soigner sur place au Qatar, comme cela a été le

cas avec de nombreux internationaux, tels que Soudani, Halliche, Ghoulam et autres. Soucieux de mettre tous les moyens à la disposition de la sélection nationale, le président de la fédération ne veut rien laisser au hasard et les joueurs apprécieront certainement ces décisions en leur faveur, vu qu'il faut s'occuper de leur santé pour qu'ils puissent reprendre la plénitude de leurs moyens et donner le plus attendu d'eux.

M. M.

Coupe d'Algérie

Le CSC bat la JSS et passe aux 1/8^{es} de finale

Le CS Constantine (Ligue 1) s'est qualifié pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie de football, en éliminant la JS Saoura (Ligue 1) sur le score de 2 à 1 (mi-temps: 1-1), dimanche au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Benayada (42^e et 76^e) sur deux coups francs pour le CSC, alors que Messaoudi (20^e) a marqué pour la JSS sur penalty. La JS Saoura devient ainsi le quatrième club de la Ligue 1 à être éliminé de la Coupe d'Algérie après le NC Magra, la JS Kabylie et le NA Hussein-Dey, en attendant le déroulement des quatre dernières rencontres inscrites au programme des 1/16^{es} de finale. Auparavant, l'US Biskra (Ligue 1) et le RC Arbaâ (Ligue 2) avaient validé leur billet pour les 1/8^{es} de finale en éliminant respectivement le CSA Marsa (Régionale 2) 1-0 en déplacement et le NA Hussein-Dey (Ligue 1) 1-0 (a.p.) à domicile. L'US Biskra a trouvé des difficultés pour se défendre du petit poucet de l'épreuve.

L'unique but de la partie a été l'œuvre de Boukaroum (53^e sur penalty). De son côté, le RC Arbaâ, 3^e au classement de la Ligue 2, s'en est remis à son attaquant Boughalia qui a délivré les siens grâce à un penalty transformé durant la prolongation (113^e). Les locaux ont dû terminer la partie en infériorité numérique après l'exclusion de Brahmi (83^e). Lors de la première partie des 16^{es} de finale, disputée jeudi et samedi, la logique a été plutôt respectée avec la qualification des favoris, dont le tenant du trophée le CR Belouizdad, en déplacement chez l'Olympique Médéa (1-0).

Résultats partiels des 1/16^{es} de finale :

Dimanche 5 janvier :
CSA Marsa (Régionale 2) - US Biskra (L1) 0-1
RC Arbaâ (L2) - NA Hussein-Dey (L1) 1-0 (a.p.)
CS Constantine (L1) - JS Saoura (L1) 2-1
Déjà joués :
Jeudi 2 janvier :

ASO Chlef (Ligue 1) - IRB Boumedfaâ (IR) 2-1 (a.p.)
SC Mecheria (IR) - USM Bel-Abbès (L1) 0-2
USM Annaba (Ligue 2) - CR Village-Moussa (Ama.) 2-0
MC Oran (L1) - ARB Ghriiss (IR) 3-1
Samedi 4 janvier :
Amel Boussaâda (L2) - CR Zaouia (IR) 2-0
ES Guelma (IR) - MSP Batna (Ama.) 2-1
Olympique Médéa (L2) - CR Belouizdad (L1) 0-1
AB Chelghoum Laïd (Ama.) - ES Sétif (L1) 1-5
CABB Arréridj (L1) - AS Khroub (L2) 1-0
Reste à jouer :
Jeudi 23 janvier :
WA Boufarik (Ama.) - MC Alger (L1) 14h00
Mercredi 29 janvier :
Paradou AC (L1) - MCB El Bayadh (IR) 14h00
Mardi 4 février :
CRB Adrar (IR) - AS Ain M'ilia (L1) 14h00
ASM Oran (L2) - USM Alger (L1) 14h00

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tipasa/Hadjout

Incendie dans un bidonville, aucune perte humaine

UN INCENDIE s'est déclaré lundi matin dans un bidonville situé à Douar Belaïd dans la commune de Hadjout (wilaya de Tipasa) détruisant sept baraques de fortune sans faire de victime, a-t-on appris d'une source à la direction locale de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus lundi à 8h28 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un bidonville situé à Douar Belaïd dans la commune de Hadjout (wilaya de Tipasa), a

indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile, le lieutenant Rabah Bendouha, précisant que le feu avait détruit sept baraques de fortune, dont trois intégralement, sans faire de victime. Sept familles ont été évacuées suite au sinistre pour lequel les services de la Protection civile ont mobilisé sept camions anti-incendie, a-t-il ajouté. L'incendie dont l'origine reste inconnue a été éteint vers 10h30.

Hani Y.

Lutte contre la criminalité à Alger

1 600 affaires traitées en décembre

LES SERVICES de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité en décembre 2019 près de 1 600 affaires qui ont abouti à l'arrestation de 1 862 suspects impliqués dans des affaires liées à la possession et la consommation des drogues, au port d'armes blanches prohibées et autres, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Dans un bilan de l'activité de la police judiciaire durant le mois de décembre 2019, les services de la Sûreté de wilaya ont fait état du traitement de 1 602 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 1 862 suspects, présentés devant les juridictions compétentes, dont 958 individus impliqués dans des affaires relatives à la possession et la consommation de stupéfiants et de comprimés psychotropes, et 204 autres dans des affaires liées au port d'armes blanches prohibées et 700 autres dans différentes affaires. S'agissant des affaires de port d'armes blanches prohibées, les mêmes services ont traité 198 affaires impliquant 204 individus, présentés aux autorités judiciaires, dont 17 ont été mis en détention provisoire. Au registre de la lutte contre le trafic de drogues, les services de la Sûreté de wilaya ont recensé «872 affaires impliquant 958 suspects, lesquelles se sont soldées par la saisie de 3,121 kg de can-

nabis, 10 037 comprimés psychotropes, 1,62 kg de cocaïne, 2,18 g de héroïnes et 5 flacons contenant des liquides psychotropes». Par ailleurs, le communiqué indique que les forces de police ont effectué 207 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, et ce dans le cadre des activités de la police générale et de la réglementation durant la même période, où il a été procédé à l'exécution de 12 décisions de fermeture ordonnées par les autorités compétentes. En matière de prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré, durant la période susmentionnée, 14 234 infractions au code de la route, entraînant le retrait immédiat de 4 736 permis de conduire, ajoute la même source. Les mêmes services ont également enregistré 58 accidents de la route ayant fait 66 blessés, ainsi que 1 203 opérations de maintien de l'ordre. Les services de police de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, durant la période sus-indiquée, 42 291 appels sur le numéro vert 15-48 et sur le numéro de secours 17, ainsi que 1 078 appels sur le numéro 104, indique le communiqué qui rappelle que ces numéros sont à la disposition des citoyens pour signaler tout ce qui est susceptible de porter atteinte à leur sécurité et sûreté.

Y. N.

Glissement de terrain à Ain El Turck (Oran)

Un ouvrier tué et un autre blessé

UNE OUVRIER a trouvé la mort et un autre a été blessé dans un accident de glissement de terrain, survenu dans un chantier de Haï Safia, dans la commune de Ain el Turck (Oran), a-t-on appris, lundi, des services de la Protection civile. L'accident de glissement de terrain a causé la mort d'un ouvrier, âgé de 57 ans, enseveli sous les décombres. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de

l'hôpital «Medjaber Tami» de cette localité balnéaire. La seconde victime, âgée de 26 ans et souffrant de plusieurs blessures, a été admise au service des urgences du même hôpital. Les deux ouvriers intervenaient sur le chantier d'une entreprise privée chargée de travaux de renouvellement des canalisations d'assainissement.

M. L.

L'Australie est en feu



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou/ Un étudiant légèrement brûlé au visage

Incendie à l'intérieur d'une chambre universitaire

■ Un étudiant a été légèrement brûlé au visage suite à un incendie qui s'est déclaré hier tôt le matin à l'intérieur d'une chambre à la cité universitaire Hasnaoua dans la ville de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la Protection civile, l'alerte a été donnée peu après 4h du matin avant que les éléments de la Protection civile interviennent pour circonscrire le sinistre après avoir secouru le blessé et trois autres étudiants incommodes par la fumée. Ils ont été transférés vers le CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis d'éviter la propagation de l'incendie à d'autres chambres après avoir complètement détruit celle d'où le feu est parti. La cause de l'incendie n'a pas été précisée en attendant les conclusions de l'enquête par la police.

Deux individus placés en détention préventive pour tentative d'homicide volontaire

Le procureur de la République près le tribunal de Tizi Ouzou a placé sous mandat de dépôt, en fin de semaine écoulée, deux individus interpellés la nuit du réveillon à la suite d'une bagarre sur la voie publique, a indiqué hier la sûreté de wilaya dans un communiqué. «Suite à une bagarre sur la voie publique, survenue dans l'après-midi du 31.12.2019 au niveau du centre-ville de Tizi-Ouzou, durant

laquelle les antagonistes ont fait usage d'armes blanches, causant des blessures réciproques, les forces de police de la 2^e sûreté urbaine de Tizi-Ouzou sont immédiatement intervenues sur les lieux. Après identification des auteurs, au nombre de cinq, ils ont été arrêtés et les armes blanches utilisées récupérées dont un fusil harpon et un poignard», précise la même source. «Deux dossiers judiciaires ont été instruits à leur encontre, le

premier pour tentative d'homicide volontaire avec préméditation, et le second pour coups et blessures volontaires et réciproques avec arme blanche. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, le 02 janvier 2020, deux d'entre eux ont été mis en détention préventive, et les trois autres placés sous contrôle judiciaire», conclut le même document.

H. M.

Guelma

Démantèlement d'un réseau de trafic de pièces détachées contrefaites

UN RÉSEAU régional de trafic de pièces détachées contrefaites composé de trois personnes activant dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, a été démantelé dans la commune de Ain Ben Beida (Guelma), a appris lundi l'APS auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Les membres de ce réseau (âgés entre 32ans et 66ans), arrêtés par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Ben Beida (60km à l'Est de Guelma) sont issus des wilayas d'Oum El Bouaghi et Mila, selon les précisions recueillies de même source. Agissant suite à une plainte déposée par une vic-

time qui a fait l'objet d'une escroquerie lors d'une transaction de vente de pièces détachées qui se sont avérées contrefaites au marché hebdomadaire de la commune de Boucheggouf, les gendarmes ont entamé les investigations et ont découvert que plusieurs personnes ont été victimes de ce réseau criminel dont 3 victimes qui ont déposé des plaintes à Guelma et El Taref, selon la même source. L'arrestation des membres de ce réseau a eu lieu à l'issue d'un plan d'intervention qui a permis de les appréhender en possession de 18 pièces détachées inappropriés.

M.O.

Relizane

Un mort et quatre blessés dans deux accidents de la route

UNE PERSONNE est morte et quatre autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus lundi dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris du chargé d'information des services de la Protection civile de la wilaya. Le lieutenant Abbès Khamallah a indiqué que le premier accident s'est produit dans

la matinée sur la RN 4 au niveau de hai Ziania, dans la commune de Oued Rhiou suite à une collision entre un motocycle et un véhicule touristique. L'accident a causé la mort du motocycliste (34 ans), dont le corps a été déposé à la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Oued Rhiou, a-t-il ajouté. Le deuxième

accident s'est produit à hai Taounia, dans la commune de Yellel suite à une collision entre deux véhicules touristiques, faisant quatre blessés âgés entre 6 mois et 54 ans à des degrés différents de gravité. Les victimes ont été évacuées par les agents de la Protection civile vers la polyclinique de Yellel.

L. M.